

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 253-2019

Type d'intervention: Postulat

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.301

Déposée le: 12.09.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Kohler (Meiringen, Les Verts) (porte-parole)
Wenger (Spiez, PEV)
Graf (Interlaken, PS)
Flück (Brienz, PLR)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Maintenir l'offre de billets dégriffés pour Interlaken

Le Conseil-exécutif est chargé d'examiner, en collaboration avec les partenaires de la communauté tarifaire Libero, si des billets dégriffés doivent être proposés au sein de ce réseau.

Développement :

A partir de décembre 2019, les abonnements Libero s'étendront au bassin de population qui relève actuellement du BeoAbo. Les titres de transport simples de Libero seront désormais valables sur les deux rives du lac de Thoune jusqu'à Interlaken. Un tel élargissement de la communauté tarifaire Libero est en soi une très bonne nouvelle. Il s'accompagne néanmoins d'effets collatéraux dont les usagers et usagères se passeraient bien. La communauté tarifaire Libero ne propose à l'heure actuelle pas de billets dégriffés, or cette offre est très appréciée, en particulier pour le parcours Berne-Interlaken.

D'après les informations fournies par les CFF, environ trois millions de billets dégriffés ont été achetés au cours du premier semestre 2019, ce qui correspond à environ 15 pour cent tous les billets vendus. Deux tiers des billets dégriffés ont été achetés par des personnes déjà clientes qui comptaient de toute façon prendre ce train (effet d'aubaine) ou qui ont dû s'adapter et en prendre un autre (meilleure utilisation des trains). Le dernier tiers des billets (environ 1 million) a tout de même été acheté par des personnes qui, sans cette offre, n'auraient pas pris le train : 70 pour cent d'entre elles (environ 700 000) auraient en effet opté pour un autre type de transport et les autres (environ 300 000) n'auraient tout bonnement pas effectué ce voyage. Les chiffres cités se basent sur un sondage effectué chaque mois auprès d'un millier de clientes et de clients ayant acheté un billet dégriffé.

Ces chiffres nous permettent également de déduire qu'un billet dégriffé sur quatre est une voiture en moins en circulation – ce qui, d'un point de vue écologique, est très louable. Ce qui est moins souhaitable, par contre, c'est qu'un billet dégriffé sur dix contribue à accroître la mobilité. En somme, le transfert du trafic est l'argument qui pèse le plus, et compte tenu des préoccupations climatiques actuelles, il serait souhaitable de proposer des billets dégriffés sur de longs parcours au sein de la communauté tarifaire Libero, en particulier ceux pour lesquels cette offre était proposée avant l'extension.

Nous demandons donc au Conseil-exécutif d'examiner avec les partenaires de la communauté tarifaire Libero s'il est possible de permettre aux différentes entreprises de proposer des billets dégriffés pour des parcours au sein de la communauté tarifaire Libero. Dans le cadre de cet examen, il conviendra en particulier de clarifier les conditions générales applicables (distances minimums) et les conséquences que cela pourrait avoir sur les recettes au sein de la communauté tarifaire.

Destinataire

- Grand Conseil